



Situé en plein cœur de la commune, ce lieu spacieux, calme, arboré et reposant représente le véritable « poumon vert » de notre ville. Disposer d'un tel espace est une véritable chance dont il fallait faire profiter les Louvriers. C'est dans cet état d'esprit qu'a eu lieu l'acquisition du terrain par la Communauté de Communes Roissy Porte de France. L'enjeu était clair : transformer une partie de cette propriété de la SNCF en un parc public de près de 3 hectares, tout en valorisant un espace boisé classé. L'opération d'aménagement conduite par l'EPA Plaine de France répond parfaitement aux attentes de chacun.

L'histoire du château

Situé en plein cœur du parc, le château est un édifice incontournable de la visite. Il est à noter qu'avant même la construction du bâtiment actuel existait déjà un château seigneurial, probablement construit au début du XVIIIème siècle par la famille LE FERON, avant qu'il ne devienne la propriété d'un fermier général de la famille LA HAYE DE BAZINVILLE.

En 1815, cette demeure brûla accidentellement et c'est en 1867 que fût bâti le château actuel.

En 1942, la Société Nationale des Chemins de Fer du Nord achète la propriété afin d'y installer un centre d'hébergement pour les jeunes enfants transformé trois ans plus tard en centre de formation pour ses cadres, jusqu'en 2003. Des bâtiments sont aménagés pour assurer l'hébergement et la formation du personnel ainsi que des terrains de sport.

Aujourd'hui, le château abrite la « Maison des services » où se situent à ce jour la maison de l'emploi (M2E95), le SESSAD et le réseau Automne.

Un « poumon vert »



Fort de ses 2,66 hectares de superficie, le Parc du Château propose une belle diversité végétale.

L'Office National des Forêts distingue deux types de végétations dans le parc :

- un patrimoine à vocation naturelle, composé de bosquets.
- un patrimoine à vocation ornementale, constitué d'arbres isolés.

Ce dernier se compose de 50 espèces dont 3 prédominent : l'érable sycomore, le marronnier d'Inde et le platane.

Un séquoia géant



Point d'orgue de la végétation du parc, un séquoia géant trône fièrement dans le parc en face du château. D'une hauteur de 37 mètres et d'une circonférence de 6,8 mètres, ce séquoia centenaire a été classé arbre remarquable.

Un sol particulièrement riche

Dans le cadre du projet de réhabilitation du Parc par l'EPA Plaine de France, une fouille archéologique préventive a été prescrite par le service régional de l'Archéologie. Ces dernières ont révélé une occupation du site de la protohistoire jusqu'à l'époque médiévale. Dans la première partie de l'antiquité, le site est constitué d'une importante carrière d'extraction de calcaire avant que, progressivement, celle-ci ne soit abandonnée au profit d'une nécropole. Pendant encore deux ans, un long travail d'analyse des objets sera réalisé, puis les vestiges seront conservés au Musée Archéa.

Aménagements et mobilier urbain



En termes d'accès, quatre entrées (deux rue du docteur Paul Bruel et deux rue de Paris) ont été réalisées. Le portail existant face à la mairie et le mur d'enceinte ont fait l'objet d'une restauration. Désormais, les piétons auront la possibilité de traverser le parc pour rejoindre les équipements publics et les commerces situés de part et d'autre de son périmètre. De plus, un parking paysager de 30 emplacements, situé le long de la rue du docteur Paul Bruel, a été créé pour les salariés et les visiteurs de la Maison des Services.



Enfin, concernant le mobilier urbain, celui-ci se compose de lampadaires, bancs, corbeilles, potelets et supports vélos.

Comment a-t-il été financé ?

L'acquisition du terrain et son aménagement pour être ouvert au public, la réalisation du parking de 30 places pour le Château et la restauration du mur d'enceinte représentent un coût d'environ 4 M€ HT. Pour financer cette dépense, deux opérations immobilières ont été prévues. Au nord-est du parc, 64 logements en accession à la propriété seront livrés en septembre 2012 (Nacarat, agence d'architecture Christian Devillers). Au sud-est, la construction a commencé pour 78 logements en accession à la propriété également (CFH, agence d'architecture BLM).

Afin de concevoir des logements qui s'intègrent parfaitement dans le paysage du parc, les ensembles immobiliers en cours de construction répondent aux normes « Bâtiment Basse Consommation ».

Horaires du Parc du Château

- 7h30-19h45 du **1er mars au 14 novembre**
- 7h30-17h15 du **15 novembre au 28 ou 29 février**

Source URL (modified on 21/09/2017 - 14:33): <http://www.ville-louvres.fr/article/parc-chateau>